

# D'ESPACES NATURELS

## Repères chiffrés\*

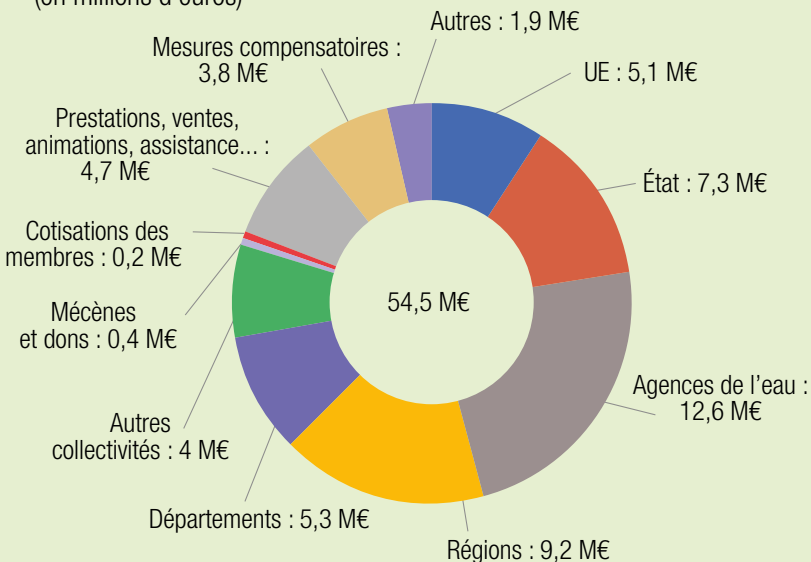
Données au 01/01/2018

	2005	2010	2018
<b>Ressources humaines</b>			
Adhérents	7 837	8 345	7 371
Bénévoles	1 107	2 162	7 518
dont Conservateurs bénévoles	NC	637	835
dont membres des Conseils scientifiques	NC	310	454
Salariés	411	613	1 009
dont CDI	83%	83%	76%
dont cadres	16%	15%	22%
dont femmes	40%	43%	43%
Contrats aidés	155	62	132
Nombre de jours de formation reçus	568	1 129	4 260 **
<b>Réseau</b>			
Nombres de sites	1 821	2 196	3 249
Surface (ha)	79 292	121 267	160 689
Nombre de sites dotés d'un plan de gestion	1 196	1 584	2 529
Nombre d'agriculteurs sous contrat	770	903	1 544
Nombre de sites gérés avec des organismes d'insertion	133	258	371
Nombre de sites gérés avec des entreprises	77	251	357
Nombre de sites équipés de signalétique	492	848	1049
Nombre d'animations réalisées	1 517	1 735	3 182
Nombre de participants aux animations	39 331	69 668	68 683

\* Cette enquête est réalisée annuellement. \*\* dont 2 738 jours pour le CEN Réunion.

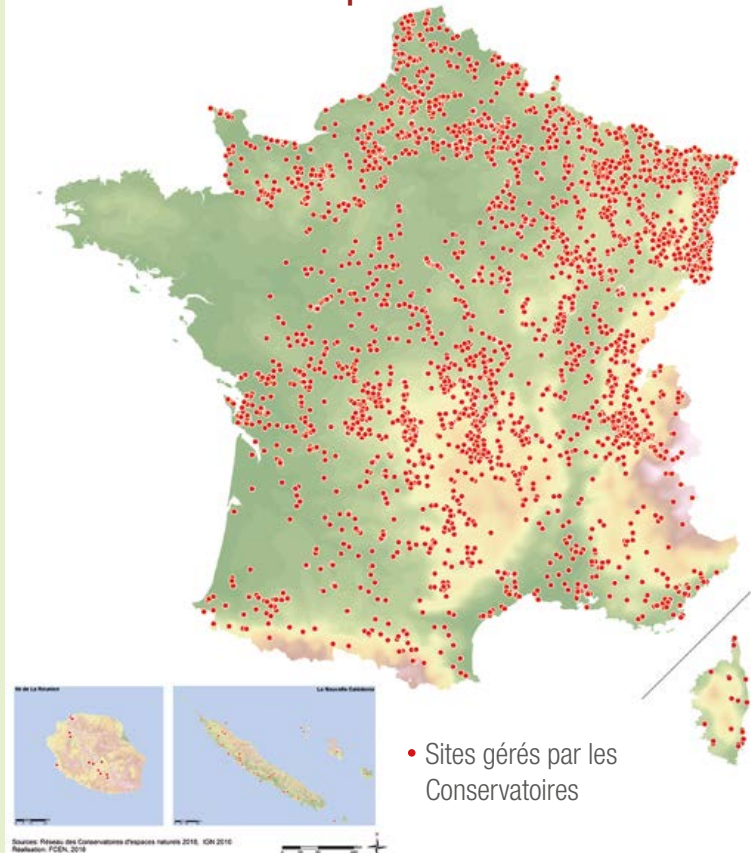
## Origine des financements du réseau

(en millions d'euros)



Le bénévolat valorisé représente 0,8 M€.

## Réseau des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels



## Les partenaires nationaux du réseau

Principaux organismes avec lesquels la Fédération entretient des partenariats privilégiés

### ETAT

- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Ministère des Armées

### ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSIMILES

- Agences de l'eau
- Agence Française de la Biodiversité
- Conservatoire du littoral
- Fédération Nationale des SAFER
- Muséum national d'histoire naturelle
- Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Office national des forêts



Action financée avec le soutien du MTES



**Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**  
6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans  
Tél. : 02 38 24 55 00  
Contact : [contact@reseau-cen.org](mailto:contact@reseau-cen.org)

Ce document a été produit sur la base des informations transmises par les Conservatoires d'espaces naturels.



## TABLEAU DE BORD



[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

# LES CONSERVATOIRES

## Qui sommes-nous ?

Par une approche concertée et leur ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver depuis plus de 40 ans notre patrimoine naturel et paysager.

Regroupés en une Fédération nationale, les Conservatoires de métropole et d'outre-mer gèrent durablement un réseau cohérent et fonctionnel de **3 249 sites naturels** couvrant **160 689 ha**.

Les **29 Conservatoires** sont des organismes d'intérêt général et à but non lucratif, dont 28 associations. Depuis l'origine, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, ils sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action, construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique.

Les Conservatoires tissent des relations partenariales et résolument complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire. Enfin, ils accompagnent la mise en œuvre de politiques contractuelles.

Depuis 2009, les Conservatoires d'espaces naturels sont reconnus par la loi, par un agrément spécifique.

Le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels est un outil, créé en 2011, qui permet de :

- sécuriser leur patrimoine foncier ;
- recevoir des dons et legs, notamment fonciers ;
- collecter la philanthropie privée.

Il sera prochainement transformé en Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP).



### 1976 :

Création du premier Conservatoire d'espaces naturels en Alsace

### 1989 :

Création de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

### 2009-2011 :

Loi (article L. 414-11 du Code de l'environnement) et décret (n°2011-1251) concernant l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels

### 2011 :

Création du Fonds de dotation des Conservatoires

### 2015 :

Création du 29<sup>ème</sup> Conservatoire d'espaces naturels en Pays de la Loire

### 2016 :

Consolidation des Conservatoires dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

### 2018 :

Adoption de la Stratégie fédérale de réseau 2018-2028

# Les champs d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels



## L'expertise scientifique et technique



Les **Conservatoires d'espaces naturels** appuient leurs interventions sur des expertises scientifiques et techniques mobilisées en interne et auprès de leurs partenaires : Agence Française pour la Biodiversité, Conservatoires Botaniques Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, associations naturalistes...

Sur demande, ils apportent leur expertise auprès d'autres gestionnaires et sont sollicités pour réaliser des formations (ONF, universités...)

### L'expertise du réseau est reconnue et valorisée par des missions d'animation de programmes nationaux :

- Piloté par la Fédération depuis 2002, le **Pôle-relais Tourbières** anime un important réseau d'acteurs pour la connaissance, la gestion durable et l'évaluation des tourbières de France.



- La Fédération est impliquée dans le **Plan Loire** depuis plus de 20 ans pour l'accompagnement des projets en faveur des zones humides, le portage d'un centre de ressources et des actions concernant les espèces exotiques envahissantes.



- Elle s'est engagée depuis 2015 pour porter l'élaboration de la stratégie zones humides du **Plan Rhône 2015-2020** et animer le réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône.



- La Fédération porte le **Plan National d'Actions Chiroptères**.



Les Conservatoires sont impliqués dans **36 plans nationaux d'action (PNA) espèces**.

Ils sont porteurs de 9 PNA au niveau national : **Aigle de Bonelli** et **Emyde Lépreuse** (Languedoc-Roussillon), **Alouette calandre**, **Ganga cata**, **Tortue d'Hermann** et **Vipère d'Orsini** (PACA), **Apron du Rhône** (Rhône-Alpes), **Chiroptères** (FCEN), **Desman des Pyrénées** (Midi-Pyrénées).

Ils sont porteurs régionaux, ou impliqués dans la mise en œuvre, de nombreux PNA dont : **Gypaète barbu** (Corse et Haute-Savoie), **Loup** (Haute-Savoie), **Loutre d'Europe** (Midi-Pyrénées et PACA), **Moule perlière** (Auvergne), **Pélobate brun** (Alsace, Centre-Val de Loire et Lorraine), **Pétre noir** (La Réunion), **Phragmite aquatique** (Nord-Pas de Calais), **Sittelle corse** (Corse), **Vison d'Europe** (Poitou-Charentes)...

Le réseau contribue à la connaissance scientifique en alimentant l'**Inventaire national du patrimoine naturel**.

Visitez les sites Internet des Conservatoires d'espaces naturels et :

**Pôle-relais Tourbières** : [www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)

**Plan Loire** : [www.centrederesources-loirenature.com](http://www.centrederesources-loirenature.com)

**Plan National d'Actions Chiroptères** : [www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)

**Site portail des Conservatoires** : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

## La protection et la gestion des sites naturels

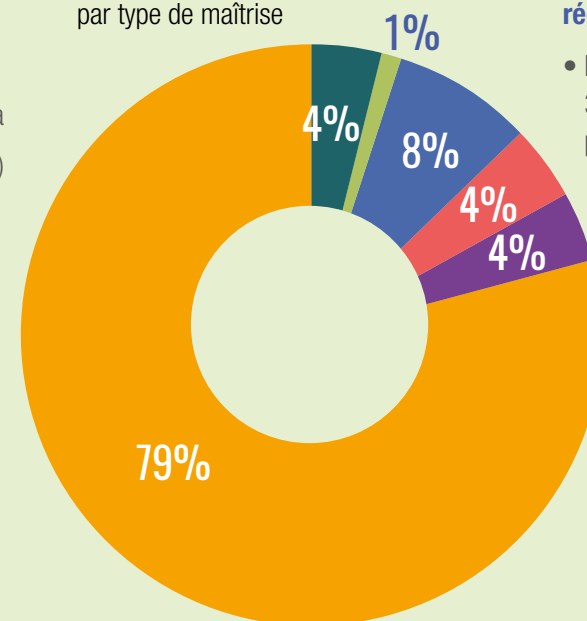
### Les Conservatoires interviennent par la maîtrise foncière et d'usage...

- 3 249 sites gérés couvrant 160 689 ha
- 1 077 sites en propriété répartis sur 13 363 ha
- 474 sites en location par emphytéose (>18 ans) sur 6 332 ha
- 1 804 sites gérés par des conventions de gestion sur 126 469 ha

Un même site Conservatoire peut être concerné par différents types de maîtrise.

- Acquisitions
- Locations longues durées (emphytéose)
- Autres locations
- Conventions et délégations de gestion
- Conventions d'occupation temporaires et amodiations
- Autres

Part des superficies des sites par type de maîtrise



### ...tout en s'appuyant sur des protections réglementaires...

- Les Conservatoires gèrent des Réserves naturelles : 35 nationales et 76 régionales, soit 21% et 44% de la part nationale.
- Plus du tiers des sites se situent dans un site protégé réglementairement : **Espace naturel sensible** (784 sites), **Arrêté préfectoral de protection de biotope** (239), **Réserves naturelles nationales** (87), **Conservatoire du littoral** (69) et **Parc national** (14).
- 47% des sites gérés sont inclus dans des périmètres protégés au titre de la directive « habitats-faune-flore » (1 527 sites) et 23% au titre de la directive « Oiseaux » (760 sites).

### ... pour la protection et la gestion des sites naturels...

- 38% des sites caractérisés en **milieux humides**\* : 1 228 sites pour 31 970 ha ;
- 22% en pelouses sèches\* : 700 sites pour 29 547 ha ;
- 12 % en **landes, fruticées ou prairies**\* : 402 sites pour 8 907 ha ;
- 257 sites présentant un **patrimoine géologique** ;
- 463 sites abritant 660 gîtes à **chiroptères**.

\*Milieu dominant sur chaque site



### ... par une gestion en direct ou qui s'appuie sur les acteurs locaux...

- **2 529 sites** (78%) dotés d'un **plan de gestion**, validé par les Conseils scientifiques des Conservatoires ;
- **1 544 agriculteurs sous contrat** avec les Conservatoires intervenant sur 698 sites (22%) sur la base de cahiers des charges négociés, dont 165 baux ruraux à clauses environnementales ;
- des **entreprises spécialisées** sur 357 sites ;
- des **structures d'insertion professionnelle** sollicitées sur 371 sites ;
- des **milliers de bénévoles** mobilisés par les Conservatoires ;
- et également des sites laissés en libre évolution.

### ... et développent des partenariats originaux.

- Les Conservatoires gèrent par convention **38 camps militaires** en totale compatibilité avec leur vocation opérationnelle, couvrant près de 80 000 ha sur les 250 000 en propriété du Ministère des Armées.
- Le réseau développe des partenariats ambitieux, notamment avec EDF, RTE, Rainett, Crédit Coopératif...

## L'animation de projets de territoire

### Les Conservatoires d'espaces naturels accompagnent l'animation de politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture et contribuent au développement durable des territoires :

- Animation de 61 mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur 359 123 ha ;
- Animation de nombreuses cellules d'assistance technique en faveur des zones humides ;
- Animation foncière liée à la compensation écologique sur près de 200 sites ;
- 3 810 communes françaises (10%) sont concernées par au moins un site Conservatoire.

### Les Conservatoires sont les principaux opérateurs de droit privé de Natura 2000 :

- Animation de 257 Docob couvrant 321 443 ha ;
- Participation à 233 comités de concertation (régionaux, départementaux et locaux) ;
- Signature de 91 contrats et 51 chartes.

## La sensibilisation à la nature

### Les Conservatoires participent à la sensibilisation de tous les publics • en organisant :

- des animations locales : 3182 animations avec près de 70 000 participants en métropole et outre-mer ;
- des manifestations nationales, en 2018 :
  - 24<sup>ème</sup> édition de **Fréquence Grenouille**, organisée avec Réserves naturelles de France : 380 animations et 7 200 participants ;
  - 17<sup>ème</sup> édition de **Chantiers d'automne** : près de 230 chantiers programmés par 25 Conservatoires ;



### • en relayant et contribuant à de nombreux événements dont :

- la **Fête de la nature** : 115 animations mises en œuvre par 25 Conservatoires ;
- les **Journées européennes du patrimoine** : 55 animations orchestrées par 22 Conservatoires ;
- la **Nuit internationale de la chauve-souris** : 60 animations programmées par 16 Conservatoires.



### Appui et portage de projets européens, l'exemple des Life

Coordinateurs : « **Tourbières du Jura** » en Franche-Comté, « **Gyphelp** » en Haute-Savoie, « **Desman** » en Midi-Pyrénées (le Conservatoire d'Aquitaine y étant également associé) ;

Partenaires associés : « **Envoll** » en Languedoc-Roussillon, « **Oreka Mendian** » en Aquitaine ;  
Nombreuses implications dans les programmes transfrontaliers : **Landlife**, **INTERREG**, ...